

 **Conditions d’accès à l’école de musique**

*Dans un souci de transparence, veuillez trouver ci-dessous les conditions d’accès à l’école :*



Priorité aux adhérents de la saison précédente.

Aux préinscriptions, priorités aux habitants de Sainte Luce sur Loire durant un temps limité (1ere session de préinscription).

Prise en compte de l’équilibre des classes instrumentales.

Tirage au sort respectant la parité.

Si les années précédentes un apprentissage se faisait déjà dans une autre structure

